Figures marquantes de notre histoire – Le siècle de la Révolution tranquille 2e rencontre : Idola Saint-Jean (1879-1945)

Conférence présentée en webdiffusion le 3 novembre 2020

Invitée : Marie Lavigne, historienne

Animateur : Éric Bédard, historien

Texte publié le 6 mai 2021 [1]

Le nom d'Idola Saint-Jean est connu. Il figure aux côtés des Thérèse Casgrain, Marie Gérin-Lajoie et Marie-Claire Kirkland-Casgrain qui se sont battues pour les droits des femmes. Elle est l'une des quatre femmes d'un monument érigé à l'Assemblée nationale en l'honneur des femmes en politique. Des rues, un parc, une institution de santé portent son nom, mais sa vie et ses réalisations sont longtemps demeurées méconnus. Et pourtant dans les années 1930, elle était la féministe la plus célèbre du Québec, connue autant pour ses actions politiques que pour ses émissions de radio.

Ni mariée, ni religieuse, elle est une célibataire autonome qui assure seule sa subsistance. D'abord comédienne, elle sera toute sa vie professeur d'élocution et de diction au Monument national et à l'Université McGill. Elle se bat pour les droits des femmes, pour la justice sociale et pour la paix. Ce qui distingue son action, c'est l'affirmation d'une identité différente pour les femmes et un féminisme moderne qui préfigure les mouvements égalitaristes des années 1970.

Jeunesse

Idola Saint-Jean nait à Montréal le 19 mai 1879. Sa mère Emma Guyon dite Lemoyne est la fille de l'homme d'affaires et propriétaire terrien Pierre Guyon dit Lemoyne. Son père, Edmond Napoléon Saint-Jean est un avocat criminaliste dans un bureau très en vue de Montréal dont les associés sont des politiciens libéraux très actifs [2]. Il a présidé en 1887-1888 le Club National, pépinière de politiciens libéraux. Il est reconnu pour être un bon orateur et il prononce des discours lors de campagnes électorales. Très proche des

Idola Saint-Jean, vers l'âge de 10 ans, lors de sa première communion. Source : Archives de la congrégation de Notre-Dame, Montréal, domaine public.

politiciens libéraux parmi les plus influents de l'époque, il ne fait toutefois pas le saut en politique active.

Enfant unique, Idola grandit dans un environnement où la politique est très présente. La famille habite au Carré Saint-Louis dans une maisonnée qui compte, outre ses parents, sa tante et deux domestiques. Elle étudie d'abord à la maison avec des professeurs privés puis, comme sa mère et sa tante, au couvent Villa-Maria chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

Elle y est pensionnaire au moment de sa première communion, événement qui à l'époque a lieu vers l'âge de dix ans. Les registres de Villa-Maria mentionnent sa présence irrégulière entre 1888 et 1895 car Idola semble vivre difficilement le pensionnat. Le cursus de Villa-Maria est très développé et les cours s'y donnent autant en français qu'en anglais. Outre les matières de base, elle y apprend l'italien, la diction, l'élocution et le piano. Elle étudie par la suite durant deux ans à l'Académie Saint-Urbain, qui deviendra le collège classique Régina Assumpta. Cette maison d'enseignement nouvellement créée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame est proche de son domicile, ce qui lui permet de ne plus être pensionnaire dans un couvent. En 1897 à l'âge de 18 ans, elle y obtient une médaille d'or de fin d'études, atteignant ainsi le plus haut niveau de scolarité alors offert aux filles en milieu francophone. Idola dit de cette enfance qu'elle fut celle d'une enfant choyée et très gâtée par ses parents.

Comme la plupart des familles de la bourgeoisie montréalaise, les Saint-Jean quittent la ville pour les vacances estivales qu'ils passent à Cacouna dans le Bas-du-fleuve. Là-bas elle retrouve des jeunes de son âge dont les poètes Marie Beaupré et Émile Nelligan. Ce dernier, qui est presque son voisin à Montréal, écrit le poème *Le roi du souper* à la suite la Fête des rois à laquelle il assiste chez les Saint-Jean. Le biographe de Nelligan, Paul Wyczynski, s'appuie sur ce fait pour laisser entendre qu'il y aurait eu une complicité amoureuse entre eux. Dans les faits, la présence de Nelligan dans la famille Saint-Jean s'explique

vraisemblablement par un lien de parenté, car la tante maternelle de Nelligan, Marie-Elmire Hudon, est aussi une tante d'Idola. Si complicité il y eût entre Idola et Émile Nelligan, il s'agissait probablement d'intérêts communs pour les arts et la poésie.

Idola Saint-Jean, jeune actrice, 1901.
Source : *Le Monde illustré*, 9 mars 1901, (via Wikimédia Commons), domaine public.
Photo : Laprés & Lavergne.

Devenir actrice

Une fois ses études terminées, plutôt que de se préparer au mariage en menant la vie mondaine des jeunes filles de la petite bourgeoisie de l'époque, Idola s'inscrit dans une trajectoire inhabituelle. Elle poursuit ses études en étudiant le théâtre et la mise en scène auprès de Julia Bennetti, une comédienne française établie à Montréal. Elle amorce alors une carrière de comédienne qui s'annonce prometteuse. Elle joue dans des productions de Bennetti notamment à la salle Karn à Montréal, au Tara Hall à Québec ainsi qu'au Monument-National. Un critique, envouté par sa prestation sur scène va même jusqu'à écrire « Si je ne voulais pas ménager la modestie de la gracieuse artiste, je dirais …(qu'elle) est à croquer [3] ».

Devenir comédienne n'est pas un métier pour une jeune fille de bonne famille au tournant du 20e siècle, encore moins dans une province catholique où le théâtre s'attire la réprobation de l'Église. Il est évident que sans l'accord et l'appui financier de ses parents, elle n'aurait pu s'engager dans une telle carrière artistique. Mais l'époque est particulière car le théâtre à Montréal vit en quelque sorte un âge d'or. Jouer et écrire pour le théâtre devient un geste d'affirmation culturelle de la part de Canadiens français qui veulent être présents sur les scènes montréalaises, jusque-là dominées par les compagnies de tournées américaines ou françaises. Au cœur de ce mouvement, il y a l'édification du grand centre culturel le Monument-National par l'Association Saint-Jean-Baptiste (ASJB) qui patronne notamment la troupe de théâtre

« Les Soirées de famille » et des cours de diction et d'élocution. La jeune Idola Saint-Jean tiendra quelques rôles au sein de cette troupe et se voit confier, dès 1898, la chaire d'élocution [4].

Gardienne de la langue française

Cependant, en 1900, son père décède subitement à l'âge de 43 ans laissant sa famille dans une situation financière difficile. Idola doit gagner sa vie et devient soutien de famille. Sa mère fait des pressions pour qu'elle enseigne la diction dans les établissements des Dames de la Congrégation [5]. La religieuse qui reçoit ses requêtes note dans son journal que la jeune Idola serait protégée par monsieur Robidoux, ancien associé de son père. Au cours des années suivantes, elle sera professeur de diction dans plusieurs écoles et couvents [6] et donnera des cours privés à son domicile où elle habite avec sa mère jusqu'au décès de celle-ci en 1915. Idola prend en charge les finances de sa mère et développera une solide connaissance des affaires qu'elle mettra à profit dans la gestion de ses biens [7]. Ainsi, « elle se lance […] au lendemain de la mort de son père dans la carrière où elle devait utiliser pratiquement le don […] qui ne lui avait servi jusque-là qu'à charmer (de manière) intelligente [8] ».

Ce changement obligé de carrière vers l'enseignement, ne met pas un terme à son parcours théâtral qu'elle poursuit malgré tout jusqu'au déclenchement de la guerre 1914-1918. Elle produit des soirées musicales et littéraires, dans lesquelles elle tient le rôle principal. C'est aussi une « diseuse » qu'on sollicite pour réciter des poèmes lors d'événements divers.

Idola est consciente de la nécessité d'une meilleure formation pour rencontrer ses ambitions professionnelles. Comme il n'existe au Québec ni conservatoire, ni école supérieure en arts, elle doit, à l'instar des artistes de sa génération, poursuivre sa formation à l'étranger. Pour financer ce projet, elle organise en 1905 une spectacle bénéfice sous l'égide de l'Alliance française, dont J-E Robidoux est le président, ce qui lui permettra d'étudier la diction à Paris avec les célèbres acteurs Constant Coquelin et Renée Du Minil.

Son plan de carrière est clair ; elle va chercher une formation européenne qui lui permettra de « donner des cours aux Anglais, ce qui sera pour moi beaucoup plus

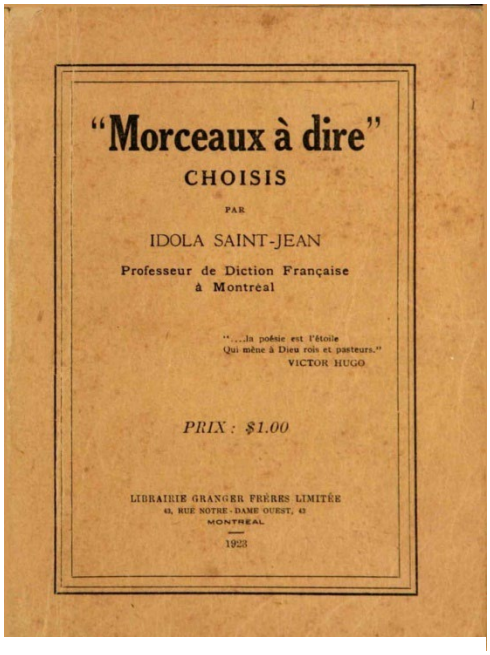

"Morceaux à dire", Librairie Granger Frères, 1923. Source : BAnQ numérique, domaine public.

rémunératif (sic) [9] ». Ce projet se concrétise dès son retour d'études en 1906 alors qu'elle est chargée de cours au McGill Conservatorium. Commence alors une longue carrière de professeur de diction et de français langue seconde au sein de cette université. En 1914, débute l'École française d'été de McGill et Idola y enseigne même si la direction de l'université privilégiait que les professeurs soient des Français, à cause de leur accent. En 1922, à la relance de l'École après la guerre, elle y est nommée professeur d'élocution française. Fait inusité, durant plus de quatre décennies elle a partagé son enseignement entre deux institutions phares de chacune des deux communautés linguistiques. Quelques semaines avant son décès en 1945, elle donnait toujours des cours de diction française à l'université McGill ainsi que des cours pour la Société Saint-Jean-Baptiste. Son rayonnement professionnel déborde de ces deux institutions. En 1917, elle publie le recueil *Récitations enfantines choisies par Idola Saint-Jean* et en 1918, *Morceaux à dire choisis par Idola Saint-Jean*. Ces ouvrages reçoivent en 1928 l'approbation du Comité de l'Instruction publique, connaissent de nombreuses rééditions et sont distribués dans les écoles. Des milliers d'élèves du Québec auront ainsi découvert la poésie grâce au recueil *Morceaux à dire* dans lequel on retrouve le poème « Le Vaisseau d'or » d'Émile Nelligan.

L'enseignement de la diction et de l'élocution l'inscrivent dans le mouvement très actif de promotion et de valorisation de la langue française. Conférencière recherchée, elle entreprend une tournée de conférences sur la langue française auprès des communautés francophones de la Nouvelle-Angleterre. Celle que la *Revue moderne* qualifie de « gardienne de la langue » [10], est faite « chevalier » de la Société du bon parler français. Son expérience de la scène et son enseignement en font une experte largement reconnue pour l'art de dire et l'art oratoire.

Marie Gérin-Lajoie, née Lacoste (1867-1945). Source : BAnQ, P783, S2, SS9.

Militante sociale

En marge de sa vie professionnelle, elle devient une militante sociale très engagée. Comme elle enseigne au Monument national où la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste a ses bureaux, elle y côtoie les fondatrices de cette grande organisation dont la féministe Marie Gérin-Lajoie. À l'université McGill, elle rencontre des féministes anglophones telle la professeure de botanique Carrie Derick fondatrice de la première organisation suffragiste du Québec [11].

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) est un carrefour où se discutent les grandes questions sociales de l'heure ; c'est dans le giron de cette organisation, qu'elle déploie son action politique et militante jusque dans les années 1920. Elle assiste au congrès de fondation de la Fédération en 1907 et elle est responsable du volet culturel des congrès subséquents. Artiste engagée, en 1909, elle fonde une association de promotion et de défense des femmes artistes, l'Association artistique des dames canadiennes, surement l'un des premières du genre au pays, qui devient l'une des organisations affiliées à la la FNSJB. Elle enseigne la diction à des travailleuses, membres d'associations fédérées telles les associations professionnelles des employées de bureau et les employées de magasin.

Puis, son militantisme se déploie plus largement en faveur des droits des femmes, plus particulièrement pour leur admission aux professions et leur droit au travail. En 1915, aux côtés de Marie Gérin-Lajoie et de Carrie Derick, elle prend part à une manifestation contre un jugement interdisant l'admission d'Annie MacDonald-Langstaff à la pratique du droit.

La santé publique et la lutte contre la mortalité infantile sont d'importants problèmes sociaux à Montréal, où la population connaît une croissance exponentielle. Les dons de communicatrice d'Idola sont mis à contribution lors des grandes campagnes contre la

mortalité infantile. En 1915, elle prononce au moins vingt-cinq conférences pour des mères de quartiers populaires sur la tuberculose, l'hygiène des enfants et la mortalité infantile, organisées par le Bureau municipal d'hygiène et de statistiques de la Ville de Montréal en collaboration avec la Goutte de lait, une autre organisation affiliée à la FNSJB. Sensible au sort des délinquants mineurs, elle œuvre vers 1914 à la Société d'aide à l'enfance, puis en 1924 elle est secrétaire de la nouvelle Société d'aide aux enfants catholiques. Au cours de ces années, elle s'impliquera activement dans le soutien aux jeunes délinquants et la réforme des cours juvéniles.

Durant la guerre 1914-1918, l'action philanthropique des femmes se canalise vers les œuvres patriotiques de soutien aux soldats envoyés au front et de leurs familles. Grande francophile, Idola est active à la section féminine du Comité d'Aide à la France, dont elle est secrétaire adjointe [12]. Pour les levées de fonds de cette organisation, elle prononce des discours et elle fait partie de la distribution des concerts-bénéfice regroupant un grand nombre d'artistes. Parfois, elle interprète une courte pièce de théâtre [13]. Une autre fois, elle récite *Vive la France* et « l'audience éclat[e] en pleurs tant Mademoiselle Saint-Jean y [met] d'âme et d'expression [14] ».

À la fin de la guerre, l'épidémie de grippe espagnole fait 14 000 victimes au Québec dont 3 500 Montréalais. En octobre 1918, le service d'hygiène de la province de Québec impose des mesures d'urgence afin de contrer l'épidémie. Tous les lieux publics et de rassemblements sont fermés. Même le match de hockey final du 5 avril 1919, pour l'obtention de la coupe Stanley entre les Canadiens de Montréal et les Metropolitans de Seattle est annulé à cause des cas de grippe espagnole chez les joueurs. « Pour la première et seule fois dans l'histoire de la LNH une saison de hockey professionnel se termine sans que la coupe Stanley ne soit remportée par une équipe [15] ». Durant plusieurs mois, les théâtres sont fermés ; les amis artistes d'Idola se retrouvent sans travail. Elle-même ne peut plus donner ses cours d'élocution dans les écoles et les maisons d'enseignement. Durant la pandémie, elle dirige le Comité du secours français lié à l'Emergency Health Bureau et coordonne une équipe de bénévoles [16]. Des enfants se retrouvent orphelins ; Idola, alors célibataire qui approche de la quarantaine, recueille une fillette noire dont les parents sont décédés durant l'épidémie et devient sa mère adoptive [17]. En 1920, la

journaliste Madeleine remarque qu'Idola Saint-Jean est de toutes les causes et qu'on la retrouve « dans tous les mouvements intellectuels et sociaux vraiment intéressants et progressifs [18] ».

Droit de vote au provincial

Les années précédant la guerre 1914-1918 sont marquées par de grandes luttes suffragistes partout en Occident et progressivement de nombreuses juridictions modifient leurs lois électorales afin d'admettre les femmes à titre d'électrices et de candidates. Au Canada, en 1916 et 1917, les cinq provinces canadiennes à l'ouest du Québec vont de l'avant et accordent le droit de vote aux femmes. Dans la foulée de la Loi des élections en temps de guerre, le gouvernement fédéral accorde le suffrage à certaines catégories de femmes et l'année suivante, en 1918, les Canadiennes, sauf les femmes asiatiques et autochtones, obtiennent le droit de vote au fédéral.

En vue du premier scrutin fédéral où les femmes pourront voter en 1921, des femmes s'organisent notamment au sein de clubs politiques. Comme bon nombre de ses contemporaines, Idola s'engage dans l'action politique partisane et le parti libéral l'invite sur l'estrade pour prononcer des discours afin d'inciter les femmes à se rendre aux urnes. Elle sillonne la province et fait campagne dans 29 comtés. Elle s'adresse à des milliers de femmes au cours de grandes assemblées publiques telles celles de Terrebonne ou Sainte-Agathe-des-Monts réunissant de 500 à 600 femmes chacune.

Elle est impressionnée par le travail politique des femmes qu'elle rencontre et prend conscience du paradoxe qu'elles vivent : les Québécoises peuvent voter au fédéral, mais demeurent exclues du suffrage au provincial, alors que la majorité des Canadiennes votent désormais aux deux paliers de gouvernement. L'exclusion de la moitié de la population de la scène politique provinciale devient pour Idola un enjeu démocratique central qui l'amène à s'investir résolument dans la cause suffragiste.

Aux lendemains de ce scrutin qui ramène les libéraux au pouvoir à Ottawa, elle crée avec Marie Gérin-Lajoie, le 14 janvier 1922, le Comité provincial pour le suffrage féminin (CPSF) qui réunit francophones et anglophones. Marie Gérin-Lajoie et Anna Lyman en

Carrie M. Derick (1862-1941), professeure de biologie à McGill. Source : Wikimédia Commons, domaine public.

deviennent les co-présidentes et Idola la secrétaire francophone [19]. Les fondatrices ont la certitude qu'un vote favorable au suffrage provincial est imminent. Le 9 février 1922, une délégation évaluée à 500 femmes rencontre les députés à Québec au restaurant du parlement, seul espace assez grand pour les accueillir. Marie Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean et la nouvelle recrue Thérèse Casgrain prennent la parole et les représentantes des anglophones sont Carrie Derick, Julia Drummond et Grace Ritchie-England. Elles font valoir les arguments en faveur du droit de voter au provincial à des députés pour la plupart enthousiastes. Puis, le premier ministre Taschereau exprime longuement ses objections au suffrage des femmes et « souffle sur les beaux espoirs de ces dames [20] ». Un projet de loi, déposé par le député Henry Miles, meurt au feuilleton.

Une démobilisation certaine s'ensuit, d'autant plus que la puissante FNSJB dirigée par Marie Gérin-Lajoie doit, sous la pression du clergé, se retirer de la lutte suffragiste. Au cours des années qui suivent, Idola essaie, mais en vain, de relancer l'action du CPSF se heurtant à Gérin-Lajoie qui oriente l'action du CPSF et de la FNSJB vers l'éducation politique des femmes, plutôt que sur la lutte pour le suffrage.

Idola s'engage à nouveau en 1925 dans la campagne électorale fédérale. Elle fait alors ses premières armes à la radio sur les ondes de CKAC pour rejoindre les électrices. Le plus imposant rassemblement de cette campagne a lieu au Forum de Montréal où le premier ministre Mackenzie King s'adresse à une foule de partisans libéraux évaluée selon les sources entre 15 000 et 20 000 partisans et quelques milliers à l'extérieur [21]. Lorsqu'Idola prend la parole : elle est accueillie par la fanfare qui joue *Vive la Canadienne*. Souhaitant la bienvenue au premier ministre, elle dit : « Nous les femmes qui avons maintenant notre

mot à dire dans le conseil de la nation, nous qui avons des droits égaux devant la loi, nous désirons ardemment travailler au-bien-être du pays [22] ». Lorsqu'elle reprend son siège les applaudissements éclatent spontanément et les étudiants entonnent *Elle a gagné ses épaulettes*. Idola est devenue une personnalité de la scène politique.

L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec

Après l'échec de la présentation d'un projet de loi sur le suffrage en 1922, Idola recherche de nouvelles alliances pour promouvoir le suffrage notamment auprès des syndicats internationaux. En 1926, ces derniers acceptent d'inscrire le suffrage féminin dans leurs demandes auprès du gouvernement et invitent Idola à se joindre à leur délégation. Certaines membres du CPSF lui reprochent son activisme. Pour avoir les mains libres, elle fonde une nouvelle organisation, L'Alliance canadienne pour le vote des femmes du Québec qui tient sa première réunion le 3 février 1927 [23]. L'organisation se veut non partisane et ouverte aux anglophones et la conservatrice Isabella Scott agit à titre de présidente honoraire. Cela amène le CPSF à se réorganiser : Marie Gérin-Lajoie en cède la présidence à Thérèse Casgrain et le Comité devient la Ligue des droits de la femme. À partir de cette date, les suffragistes des deux organisations vont, chaque année, se rendre à Québec pour appuyer la présentation d'un projet de loi sur le suffrage féminin, projet qui est chaque fois torpillé par la majorité du clergé et des parlementaires.

L'Alliance déploie tout l'attirail des moyens de pression : émissions de radio, conférences publiques, articles de journaux en faveur du suffrage et des droits juridiques et économiques des femmes. En 1928, lorsqu'un nouveau projet de loi sur le suffrage est rejeté, c'est à la radio qu'Idola réagit sur cette défaite et explique le sens des démarches des féministes à Québec [24]. Sa maîtrise de « l'art de dire », la fait passer naturellement au nouveau moyen de communication qu'est la radio. Elle est régulièrement à la barre d'émissions : elle animera à CFCF *Les droits des femmes / The Rights of Women* ainsi que *L'actualité féminine* diffusée d'abord à CHLP puis à CKAC. Elle y aborde autant des sujets politiques que des sujets sociaux.

En 1931, Idola publie *L'Album Souvenir* qui devient une publication annuelle *La Sphère féminine/ The Women's Sphere*. Contrairement à *La Bonne parole*, la revue de la FNSJB

Éva Circé-Côté, vers 1921. Source : R. Ouimet, *Biographies canadiennes-françaises*, 1924, p. 459 (via Wikimedia Commons). Domaine public.

qui se cantonne dans un féminisme chrétien de plus en plus étroit, La Sphère féminine traite dans une perspective laïque et féministe de droits égaux et sert de tribune pour diffuser les activités et positions de l'Alliance et de sa présidente. Le nom de la revue est en soi un programme politique, car la revue décrit une sphère féminine beaucoup plus large que la sphère du foyer et de la maternité. Le ton est provocant et revendicateur : dans un éditorial, Idola Saint-Jean écrit : « Depuis des siècles, une moitié des humains dicte à l'autre moitié ses volontés dans le domaine religieux, politique et juridique ». Cela lui vaut une remontrance de Marie Gérin-Lajoie qui lui reproche de s'attaquer à l'Église : « la sagesse exigerait que vous vous absteniez de juger du domaine religieux et de sa valeur, car il est chose sacrée et d'inspiration divine ! [25] » semonce la présidente de la FNSJB, irritée par le radicalisme et l'indépendance d'Idola Saint-Jean face au clergé. Toutefois, contrairement aux propos de ses détracteurs, son féminisme ne se veut pas agressif ; Idola Saint-Jean est loin de la « femme-homme » dénoncée par un Henri Bourassa : « Ne confondons pas égalité avec identité, écrit-elle. La conquête de sa liberté ne rendra pas la femme semblable à l'homme - d'ailleurs, tel n'est pas son but, - mais elle lui permettra de se conquérir elle-même, de développer sa conscience sociale [26] ».

La bibliothécaire et journaliste Éva Circé-Côté accueille, quant à elle, favorablement la nouvelle revue d'Idola Saint-Jean. Celle qui signe sous le pseudonyme de Julien Saint-Michel appuie ces femmes qui veulent « régénérer le vieux monde » :

Ce ne sont plus un troupeau d'oies blanches […] mais des guerrières pour qui la plume est un instrument de libération […]. C'est une menace levée sur ceux qui veulent ajourner aux calendes grecques ou à la fin des temps la mise en vigueur du suffrage féminin.

Mlle Idola St-Jean, à qui revient cette initiative, n'est pas une poule mouillée, certains vont payer pour le savoir. […] Indépendante de tous les partis, elle n'a pas de fil à la patte. Elle donnera son adhésion à celui qui incarnera son rêve d'émancipation, quel qu'il soit [27].

Louis-Alexandre Taschereau (1867-1952). Source : Wikimedia Commons, domaine public.

Le Sénat

Peu après l'obtention du droit de vote et de représentation à la Chambre des Communes et dans la plupart des parlements provinciaux, les pressions des associations féminines se déplacent vers le Sénat afin que des femmes soient nommées à la Chambre haute. Or, les femmes en étaient exclues à cause d'une interprétation de Loi constitutionnelle de 1867, selon laquelle la *personne* qui possède les qualités pour être nommée au sénat doit nécessairement être de sexe masculin. Cinq Albertaines en appellent à la Cour Suprême du Canada qui, le 24 avril 1928, décide que le terme personne dans la loi ne désigne que les hommes et par conséquent, que les femmes ne sont pas, aux termes de la loi constitutionnelle, des *personnes*. Les appelantes se tournent alors vers le Conseil privé de Londres. Le gouvernement du Québec par son procureur général, le premier ministre Taschereau lui-même, s'oppose à la requête des Albertaines, mais finalement, s'abstient d'intervenir à Londres. Le 19 octobre 1929, le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres annule la décision de la Cour suprême du Canada et plus rien n'empêche la nomination de femmes, ni au Sénat, ni d'ailleurs au Conseil législatif au Québec [28].

À cause de l'important travail de mobilisation mené au Québec par Idola sur cette question, certains la voient sénatrice. Le gouvernement du Canada choisit plutôt Cairine Wilson, une résidente d'Ottawa. Ce n'est qu'en 1954 qu'une première Québécoise, Mariana Beauchamp-

Jodoin, est nommée au sénat. Et aucune femme ne siègera au Conseil législatif du Québec, aboli en 1968, durant ses cent ans d'existence.

Les droits civils

Idola Saint-Jean en tant que célibataire a, selon le Code civil, les mêmes droits qu'un homme et n'est donc pas touchée personnellement par l'incapacité juridique des femmes mariées. Mais, très jeune, elle a été sensibilisée à l'importance du droit dans la vie quotidienne et fait siennes les revendications de Marie Gérin-Lajoie qui milite depuis un quart de siècle pour la réforme du code civil [29].

Le gouvernement, après des décennies de pressions des femmes, crée finalement une Commission sur les droits civils de la femme, présidée par le juge Charles-Édouard Dorion. Lors des audiences de cette commission à Montréal, les organisations féminines développent à tour de rôle, l'une ou l'autre des modifications nécessaires à apporter au code civil. Pour sa part, Idola demande que l'âge du mariage soit porté à 16 ans alors qu'il était de 14 ans pour les garçons et de 12 ans pour les filles.

Toutefois, la concertation entre les féministes s'arrête là. Idola nouvellement engagée au journal anglophone *The Montreal Herald* depuis le 4 novembre 1929 écrit chaque jour une page bilingue d'actualité féministe et un éditorial. C'est un événement sans précédent, les autres quotidiens offrant aux lectrices une page féminine axée sur la vie familiale, domestique ou mondaine. Au moment même où tiennent les audiences de la Commission Dorion, Idola frappe un grand coup et fait en sorte que les demandes des femmes ne passent pas inaperçues. À la surprise générale, le *Montreal Herald* lance une série sur la condition juridique de femmes au Québec, intitulée « Les femmes sont-elles des personnes ? », allusion à la toute récente décision sur la nomination des femmes au Sénat. Le journal publie en une chaque jour une nouvelle caricature dénonçant un aspect particulier de l'incapacité juridique des femmes mariées et les éditoriaux bilingues d'Idola portent sur chacune des situations dénoncées. Le succès de l'opération est tel, que les caricatures sont rééditées en brochure.

Les interventions d'Idola contrastent alors fortement avec le ton mesuré de Marie Gérin-Lajoie et de Thérèse Casgrain devant la Commission. Cette série de caricatures

Caricature à propos d'une des conséquences de l'incapacité juridique des femmes mariées. Source : publiée dans le *Montreal Herald* et reprise dans la brochure bilingue *Les femmes sont-elles des personnes (Are Women People ?)*, 1930.

provocantes et d'articles suscite une vive polémique : des nationalistes y voient une insulte coordonnée par les milieux anglais contre les traditions canadiennes-françaises. Idola était surement consciente que cette campagne du *Montreal Herald* contre le caractère rétrograde du Code civil heurterait les forces conservatrices et qu'elle serait insultée et conspuée par ceux qui préconisaient l'immuabilité de la condition juridique des femmes et leur soumission dans la famille canadienne-française. Toutefois, sa collaboration durant près d'une année à ce journal, donne un écho exceptionnel, inégalé jusque-là, aux revendications juridiques des femmes et expose au grand jour la discrimination politique, sociale et économique dont elles sont victimes.

Certains trouvaient qu'Idola avait l'art de heurter par ses propos ; ils étaient peut-être davantage irrités par sa rigueur intellectuelle, son leadership et sa force de persuasion qui la rendaient imbattable dans les débats politiques. Comme le disait la journaliste Madeleine, Idola « est une terrible jouteuse. Rien ne lui échappe de ce qui doit être souligné. Elle est solide à l'attaque comme à la défense ».

Première candidate canadienne-française

Toujours responsable de sa page quotidienne dans le *Montreal Herald*, infatigable, Idola décide de faire le saut en politique lorsque des élections fédérales sont déclenchées pour le 28 juillet 1930. Elle explique à ses lecteurs qu'elle se présente à la demande d'un groupe d'électrices libérales mais, dans les faits, sa démarche n'est pas appuyée par l'establishment du parti libéral qui ne consent qu'à une seule candidature féminine, dans un comté conservateur perdu à l'avance, soit celle de la docteure Grace Ritchie-England, suffragiste de la première heure et présidente du Montreal Women's Liberal Club. Idola

Affiche d'Idola Saint-Jean, candidate libérale indépendante aux élections fédérales de 1930. Source : Fonds Idola Saint-Jean, BM102-D14, Archives de la Ville de Montréal, domaine public.

décide quand même de se porter candidate « libérale indépendante » dans Montréal-Saint-Denis et donc de s'opposer au député libéral sortant [30].

Le tract électoral d'Idola est résolument féministe et même si elle sait qu'elle ne sera pas élue, c'est l'occasion de faire connaître les revendications des femmes. Première canadienne-française à se présenter à une élection fédérale, elle obtient 1732 voix. Son refus de se soumettre aux directives du parti qui ne lui avait offert aucun comté, entraîne sa rupture avec le parti libéral. Après cette élection, on ne la retrouve plus au sein des clubs politiques féminins. « Mon dévouement à la cause féminine passera toujours avant toute considération de parti [31] » avait-elle écrit.

Une société plus juste pour tous

L'émancipation politique que défend Idola Saint-Jean est basée écrit-elle, sur deux piliers soit la logique et la justice et elle l'exprime de façon fort compréhensible pour tous :« Les femmes du Québec ont les mêmes obligations que les hommes et ne jouissent d'aucun droit [32] ». Dans un texte phare de 1928, elle pose les bases conceptuelles de sa vision de la démocratie et du féminisme : « L'homme, […] après avoir supprimé les privilèges de rangs, de castes et de naissance, abolira la dernière aristocratie survivante, l'aristocratie des sexes. […]. Dès que le gouvernement n'est plus l'apanage de quelques privilégiés, et du jour où la volonté générale a remplacé la volonté monarchique, la démocratie étant née, […] la logique veut que la souveraineté provenant de tous appartienne à tous [33] ». Pour elle, les hommes et les femmes font partie d'un même corps social devant travailler ensemble, approche qui fait de l'homme, non un ennemi mais un allié dont elle ne souhaite

pas prendre la place, mais bien occuper la sienne afin que les femmes puissent être des citoyennes à part entière dans une démocratie moderne. Cette part de la femme, elle la revendique entre autres pour les ouvrières et les institutrices. Pour elle le mot libéralisme comprend, pour ceux qui en comprennent le sens, l'émancipation féminine [34].

Le krach boursier de 1929 plonge le Canada dans un marasme économique sans précédent et le chômage, en 1933, touche trente pour cent de la main-d'œuvre. La charité religieuse et privée ne suffisent plus. Afin d'explorer de nouveaux modèles, diverses commissions gouvernementales se penchent sur les problèmes sociaux et économiques. Idola, y fait entendre la voix des femmes pauvres dans ces débats. Dans son mémoire en 1931 à la Commission des assurances sociales du Québec, la Commission Montpetit, elle demande une allocation pour les mères nécessiteuses, une assurance maladie pour tous les salariés qui gagnent moins de 2 000 dollars par année, une pension pour les vieillards ainsi que la protection des enfants adoptés et des enfants illégitimes [35].

En juillet 1933, à la Commission Macmillan créée par le gouvernement fédéral pour notamment examiner le fonctionnement de la loi financière, Idola présente un mémoire. Elle demande que les femmes au Québec puissent déposer plus de 2 000 dollars dans un compte de banque sans le consentement de leur mari. En 1934 une loi est adoptée en ce sens et ses contemporains lui en attribuent la victoire. En 1935, elle s'opposera fermement au projet de loi Francoeur visant à interdire le travail des femmes mariées sous prétexte qu'elles prenaient des emplois qui revenaient aux hommes. En 1937, à la faveur de la commission fédérale Rowell-Sirois qui examine les relations entre le dominion et les provinces, elle défend les proches aidants qui prennent soin d'une personne et la soutiennent complètement. Ils devraient avoir droit, selon elle, à une exemption de 2 000$ ou plus au même titre que les contribuables qui font un don charitable en argent [36]. Les réformes qu'elle préconise sont au cœur de ses conférences, de ses articles et de ses émissions à la radio. Elle ne manque jamais d'établir un lien entre le pouvoir des femmes et les questions qu'elle traite. Ainsi lorsque qu'elle fustige l'incompétence de l'administration municipale de Montréal, elle remarque ironiquement que la présence des femmes pourrait améliorer la situation : "la femme qui est une très bonne femme de

ménage serait très utile pour balayer hors du pouvoir l'administration inefficace qui est en train de conduire notre chère ville vers la banqueroute [37] ».

Droits égaux et pacifisme

Au cours des années trente, elle était la féministe du Québec la plus connue tant du côté anglophone que francophone. L'historien Robert Rumilly écrit : « le chef, l'entraîneur, l'âme des mouvements féministes est Mlle Idola Saint-Jean ». Cet homme, pourtant connu pour son conservatisme, affirme qu'à l'entendre, « on se sent déjà devenir un peu féministe [38] » !

À l'instar de nombreuses féministes occidentales, Idola croit en l'action de la Société des Nations et en la puissance de traités internationaux pour faire évoluer la situation des femmes. Elle devient membre de l'exécutif de l'Internationale des droits égaux (ERI en anglais) qui a ses quartiers généraux à Genève. Bien qu'elle ne se rende pas à Genève, elle développe un réseau important de correspondants et prend une part active dans les revendications de cette organisation qui milite, entre autres, pour que les femmes mariées soient libres de conserver leur nationalité ou de prendre celle de leur mari.

La détérioration du climat en Europe, qui fait craindre un nouveau conflit armé, est accompagnée d'un important mouvement pacifiste. Elle prend la présidence du Comité pour la Paix affilié à la Royal Empire Society. À la radio, elle fait la promotion de la paix : « La paix ne s'établira dans le monde que lorsqu'on accordera à tous les peuples les moyens de vivre et qu'on refusera à tous les moyens de tuer [39] ». Active au sein de la Société Canadienne des droits de l'homme/ Canadian Civil Liberties Union, son cheminement politique est celui d'une progressiste qui combat la Loi du cadenas.

Son militantisme est en phase avec celui des Frank Scott et des Jean-Charles Harvey. Son engagement profond en faveur de la défense de la langue et de la culture françaises en Amérique et de l'identité canadienne-française se conjuguent étroitement avec l'octroi de droits qui permettront aux femmes d'être des citoyennes à part entière dans une démocratie moderne.

Adélard Godbout (1892-1956). Source : Wikimedia Commons, domaine public.

Droit de vote : enfin la victoire

La journaliste Madeleine écrit en 1938 : « Et si Idola Saint-Jean avait DIRIGÉ SEULE la campagne du suffrage féminin, le suffrage elle l'aurait gagné. Et le jour où les femmes voteront dans Québec (sic), c'est à l'effort persistant et intelligent d'Idola Saint-Jean qu'elle le devront [40] ». Après la défaite de Maurice Duplessis en 1939 et l'arrivée d'Adélard Godbout au pouvoir, les Québécoises, à l'exception des autochtones, obtiennent enfin le droit de vote et d'éligibilité par une loi votée le 18 avril et sanctionnée par le Conseil législatif le 25 avril 1940, 22 ans après l'avoir obtenu au fédéral.

Cette victoire obtenue de longue lutte est célébrée par un grand banquet organisé par la Ligue des droits de la femme auquel assistent le gratin politique et toutes les associations féminines sauf Idola…qui reçoit, à ce moment-là un hommage de 5 000 ouvrières de la robe, réunies en assemblée syndicale. Elle explique son absence à Thérèse Casgrain du fait que les travailleuses n'ont pas les moyens de se joindre à ce banquet et que « ce serait manquer de sincérité envers ces femmes que de célébrer sans elles cette grande victoire que nous venons de remportée (sic) [41] ». Ce moment symbolique, illustre que l'action militante d'Idola Saint-Jean avait dépassé les cercles bourgeois qui un demi-siècle plus tôt avaient initié les luttes suffragistes.

Idola Saint-Jean peut donc voter au niveau provincial pour la première fois en 1944. Elle enseigne jusqu'à la fin de sa vie et à la suite d'une courte maladie, elle décède à l'âge de 65 ans, le 6 avril 1945. Lors de ses funérailles, neuf femmes, des amies qui ont mené ses luttes avec elle, portent son cercueil [42].

******

Idola Saint-Jean (1879-1945)

3 NOVEMBRE 2020

Marie Lavigne

Idola Saint-Jean (1879-1945). Source : Archives de la Ville de Montréal, domaine public.

Idola Saint-Jean a marqué notre histoire parce qu'elle a su porter les aspirations de femmes qui voulaient repenser le monde autrement à un moment où elles sont les laissées-pour-compte de l'émancipation et de la démocratisation de la société québécoise.

Figure de proue de l'épanouissement de la langue et de la culture française en Amérique, son nationalisme est en rupture avec celui des traditionalistes pour qui le rôle des femmes se limite à celui mère-reine-du-foyer chargée de la survivance nationale par la maternité. Elle croyait que l'avenir de la nation passait par une redéfinition du statut pour les femmes comme citoyennes à part entière dans une démocratie moderne. Issue de la grande tradition libérale, elle intègre féminisme et libéralisme politique : le libéralisme, écrit-elle, « ce mot vibrant, synonyme de liberté, ce mot signifie pour ceux qui en comprennent le sens, le respect des droits et de la liberté de toutes les classes sociales. Ce mot ne comprend-il pas alors dans toute son étendue l'idée de l'émancipation féminine ? [43] ».

C'est une féministe moderne, pionnière des mouvements qui suivront. Loin du féminisme maternaliste de ses prédécesseures, elle pose les bases du féminisme égalitaire et inclusif qui marquera le Québec à partir des années 1960. Elle fait de la conquête des droits égaux pour la moitié de l'humanité une composante essentielle de la démocratie.

Notes

[1] Marie Lavigne et Michèle Stanton-Jean ont écrit sa biographie : *Idola Saint-Jean, l'insoumise*, Éditions du Boréal, 2017, 382 p.

[2] Il est l'associé de politiciens libéraux tels Raymond Préfontaine, qui devient maire de Montréal et ministre dans le cabinet Laurier à Ottawa, Joseph-Émery Robidoux qui est nommé juge après une carrière politique notamment comme Secrétaire de la province dans le cabinet Marchand et Lomer Gouin, premier ministre du Québec de 1905 à 1920

[3] *Le Soleil*, 5 juin 1901.

[4] André-Gilles Bourassa et Jean-Marc Larrue, « Le Monument national (1893-1923) : trente ans dans la salle Ludger Duvernay », *Annuaire théâtral, Revue québécoise d'études théâtrales*, no 10, 1991, 81-89.

[5] « Recueil des notes de sœur Saint-Anaclet », cahier 2, 1896-1902, 28 et 30 mai 1900, p. 453. Archives de la Congrégation Notre-Dame, 020-2.

[6] *Ibid.* et *L'Étincelle*, 14 février 1903. Elle enseigne dans des écoles de la Congrégation de Notre-Dame, des couvents des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie ainsi que des Sœurs de la Charité à Ottawa. Elle forme aussi des religieuses pour l'enseignement de la diction française.

[7] « Note de l'éditeur », *The Montreal Herald*, 2 novembre 1929. En 1929 elle acquiert une première maison à Westmount. À son décès, elle est propriétaire de trois maisons dans cette municipalité ; Angelo Amighetti, un immigrant italien interné durant la guerre 1939-1945 hérite de la majeure partie de ses biens. Nous n'avons pu retracer ses relations avec cet homme.

[8] Texte manuscrit d'un communiqué annonçant la nomination d'Idola Saint-Jean comme professeur de diction à l'Université McGill. Probablement écrit par I. Saint-Jean en 1906. Archives de la Ville de Montréal (AVM), BM 102, D10. Consultation de l'original non numérisé.

[9] Lettre d'Idola Saint-Jean à Mgr Bruchési, Archives de la chancellerie de l'archevêché de Montréal 901.173.2 .11 ; 905-1. Consultation d'une copie. Lettre de sollicitation d'une contribution financière.

[10] Myrto (pseudonyme de Anne-Marie Gleason-Huguenin), « Une gardienne de la langue française : Mlle Idola Saint-Jean », *La Revue moderne*, 15 novembre 1920, p. 25.

[11] Carrie Derick (1862-1941) est la première femme à donner un cours à l'université McGill en 1891. Elle est présidente du Montreal Local Council of Women (1907-1911) et de la Montreal Suffrage Association (1913-1919).

[12] *Le Devoir*, 31 octobre 1914.

[13] *L'Avenir du Nord*, 27 novembre 1914, p. 4.

[14] *La Sphère féminine*, 1945-1946, p. 5. L'article dit qu'Idola s'exprime devant l'Académie française, ce qui est sûrement une erreur ; c'est plutôt à l'Alliance française de Montréal qu'elle a dû lire ce texte.

[15] Ces faits sont rapportés dans les archives de Radio-Canada. Société Radio-Canada, « Pandémie de 1918 : la grande tueuse » [www.archives.radio-canada.ca]. Voir aussi : Stéphane Baillargeon, « Montréal au temps de la grippe espagnole », *Le Devoir*, 2 mai 2009.

[16] Magda Fahrni, « 'Elles sont partout…'. Les femmes et la ville en temps d'épidémie, Montréal, 1918-1920 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 58, no 1, été 2004, p. 77.

[17] La seule mention retracée sur cet épisode de sa vie est un témoignage posthume dans : « Idola Saint-Jean telle que l'a connue son public aimé », *La Sphère féminine*, 1945-1946, p.7. On y lit : « La pauvre petite se cachait dans les ruelles, mourant de faim, tremblante de peur. Quelques années plus tard, quand la fille adoptive mourut, Mlle Saint-Jean manifesta son deuil comme l'aurait fait la mère défunte. Telle était la bonté d'âme de notre Idola ».

[18] *La Revue moderne*, 15 novembre 1920, p. 25.

[19] Idola Saint-Jean se dit la fondatrice du CPSF avec Marie Gérin-Lajoie. Voir : Idola Saint-Jean, « Historique du mouvement suffragiste au Canada », *La Sphère féminine*, 1937-1938, p. 5-11. La réunion de fondation du 14 janvier 1922 regroupe autant des francophones que les anglophones qui avaient milité à la Montreal Suffrage Association qui s'était sabordée en 1919 après l'obtention du droit de vote au fédéral.

[20] Louis Dupire, « M. Taschereau et le suffrage féminin », *Le Devoir*, 10 février 1922, p. 1.

[21] Cet événement est diffusé en direct sur les ondes de la station CKAC, première station de radio de langue française en Amérique du Nord qui existe depuis 1922. https://broadcasting-history.com

[22] *Le Canada*, 20 octobre 1925, p. 1.

[23] Cette scission est racontée par Catherine Lyle Cleverdon, *The Woman Suffrage Movement in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1974 [1950], p. 231.

[24] « Le bill du Suffrage féminin rejeté par un vote de 39 voix contre 11 hier à Québec », *La Patrie*, 24 février 1928, p. 2. Sa réaction a été publiée : « Discours de Mlle Idola Saint-Jean irradié sur CKAC le 3 mars 1928 », *La Bonne Parole*, mars 1928.

[25] Lettre de Marie Gérin-Lajoie à Idola Saint-Jean, 31 octobre 1934, AVM, BM 12_02. Soulignement de Gérin-Lajoie qui cite *La Sphère féminine*, 1934.

[26] « Note de la rédaction » (Idola Saint-Jean), *La Sphère Féminine*, 1936-1937, p. 3.

[27] Éva Circé-Côté, sous le pseudonyme de Julien Saint-Michel, « L'émancipation de la femme », *Le Monde ouvrier*, 19 novembre 1932. Reproduit dans Andrée Lévesque, *Chroniques d'Éva Circé-Côté. Lumière sur la société québécoise, 1900-1942*, Montréal, Remue-ménage, 2011, p. 214-216.

[28] Il s'agit de « L'affaire personne ». Voir : *Idola Saint-Jean, l'Insoumise*, Montréal, Boréal, 2018, p. 205-212. Les qualités pour devenir sénateur s'appliquent aussi aux conseillers législatifs de chaque province. Ainsi, le lieutenant-gouverneur du Québec aurait pu désigner une femme au Conseil législatif, alors que cette même femme n'aurait eu ni le droit de vote, ni celui d'éligibilité au palier provincial.

[29] Selon le Code civil, les femmes mariées étaient juridiquement des incapables au même titre que les mineurs ou les personnes interdites pour cause d'aliénation mentale. Marie Gérin-Lajoie avait publié un ouvrage de vulgarisation du Code civil intitulé : *Traité de droit usuel*, 1902, BAnQ, Centre d'archives de Montréal, collection Institut Notre-Dame- du-Bon-Conseil de Montréal, P783, S2. SS3.SSS1. Voir aussi : Marie Gérin-Lajoie, « La Communauté légale », série d'articles parus en janvier, février, mars et avril 1927 dans *La Bonne Parole*, organe de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

[30] « Mlle Idola Saint-Jean dans Saint-Denis », *Le Devoir*, 18 juin 1930, p. 8.

[31] *The Montreal Herald*, 28 janvier 1930, p. 2.

[32] Lettre d'Idola Saint-Jean et Émilia Leclaire Lamarche à N.W. Rowell et aux membres de la Commission royale des relations entre le dominion et les provinces, 9 mai 1938, reproduite dans *La Sphère Féminine*, 1938-1939, p. 36-37.

[33] Idola Saint-Jean, « L'aristocratie des sexes », *Le Monde ouvrier*, 28 février 1928, p. 1.

[34] Le suffrage féminin doit être dans le programme du libéralisme bien compris », *The Montreal Herald*, 29 novembre 1929. (Notre traduction).

[35] *La Presse*, 13 janvier 1931.

[36] *The Montreal Gazette*, 16 mai 1938, p. 7.

[37] Allocution d'Idola Saint-Jean, Station CHLP, s. d. (janvier 1939) BM102_08 (traduction libre). Texte prononcé le 26 janvier 1939 à l'émission radiophonique l'Actualité féminine.

[38] Robert Rumilly, *Chefs de file*, Montréal, Zodiaque, 1934, p. 231-238.

[39] Idola Saint-Jean, « Les femmes à la conférence de la paix. Radiodiffusé sous les auspices de la Ligue du progrès civique et du Municipal Service Bureau », *La Sphère féminine*, 1942-1943, p. 15.

[40] Madeleine, « Mademoiselle Idola Saint-Jean », *Portraits de femmes*, Montréal, Éditions La Patrie, 1938, p. 243. Notons que la victoire est liée au fait qu'à l'initiative de Thérèse Casgrain, les femmes libérales ont fait inscrire le suffrage féminin au programme du parti libéral.

[41] Lettre d'Idola Saint-Jean à Thérèse Casgrain, 30 avril 1940, AVM, BM 14-S5-D13.

[42] Elle est inhumée au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges dans le lot de la famille Saint-Jean-Décary, section A, lot 00011D. Sur sa pierre tombale, il y a un bas-relief représentant Idola Saint-Jean et l'épitaphe suivante : « Idola Saint Jean, éducatrice, émancipatrice humanitaire, décédée le 6 avril 1945 ».

[43] Idola Saint-Jean, « Le suffrage féminin doit être dans le programme du libéralisme bien compris », *The Montreal Herald*, 29 novembre 1929.